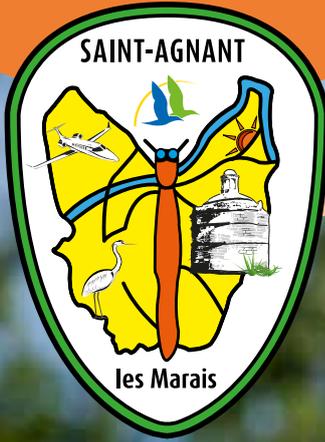


MAG #07
JUIL. 2023



SAINT - A G N A N T

Sanoussy KABA
Gérant



GARDIENNAGE
SURVEILLANCE
INTERVENTION
SUR ALARME & RONDE
SÉCURITÉ INCENDIE

Standard : 05 79 22 02 98
Astreinte : 06 45 50 40 98
vigisecu17@outlook.fr
www.vigisecu17.com
41, av. Charles de Gaulle
17620 Saint-Agnant

TOUS LES JOURS
24/7
SERVICE



« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »
Art. L.612.14 du code de la Sécurité Intérieure



COMBUSTIBLES DOUBLET

Combustibles, fioul, carburant

05 46 83 30 12



La Gaverne des Minéraux
Pierres et minéraux de collection Artisanat - Bijouterie

CRISTALLOTHÉRAPIE

Françoise Collé

SHOW-ROOM
10 Rue Du Petit Pinaudant
17620 ST-AGNANT
Tél 06 72 46 06 01

AUTO-ÉCOLE

Rochefort, Saint-Agnant, Pont-l'Abbé

05 46 84 09 87



tous types de transports
taxiceline@hotmail.fr

SAINT AGNANT

TAXI

TAXI MICHAEL

06 24 29 41 47

Pompes funèbres - Marbrerie funéraire
Funérarium - Prévoyance obsèques



44, av. de Villeneuve • 17620 Saint-Agnant
05 46 83 32 45 • www.pompesfunebres17.fr



Le mot du maire

Chères Saint-Agnantaises,
chers Saint-Agnantais,

Ce bulletin estival sera le premier avec des encarts publicitaires. Le but est d'optimiser nos dépenses, rechercher toute source de revenus et offrir aux artisans et commerçants de la commune et du territoire, la possibilité de se faire connaître auprès de la population locale.

L'optimisation des dépenses, comme beaucoup d'autres sujets a été abordé avec vous, lors de la réunion publique « bilan mi-mandat » qui a eu lieu au mois de mai. Les élus ont présenté les réalisations effectuées depuis le début du mandat et les projets à venir. Merci d'avoir été si nombreux pour échanger avec nous.

Comme tous les étés, Saint-Agnant sera en fête ! Retrouvez toutes les festivités et événements dans l'agenda.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture, un bel été et de très bonnes vacances !

Le Maire, Bernard GIRAUD.



Toute l'actualité de votre commune
en temps réel sur votre smartphone

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ
Pas de création de compte
Pas de collecte de données personnelles



Ville de Saint Agnant
www.facebook.com/saintagnant

Suivez-nous !



www.saint-agnant.fr

MAIRIE DE SAINT-AGNANT
76, av. Charles de Gaulle

05 46 83 30 01
mairie@saintagnant.fr



LA SÉQUENCE RÉTRO DU COMITÉ DES SAGES.

25 ans déjà... Que s'est-il passé dans la commune en 1998 ? Retour sur trois faits marquants...



Un terrain vague au centre de Saint-Agnant... (Photo Amédée Ouzier)

- Le conseil municipal se penche sur un projet appelé à changer la physionomie de la commune...

La métamorphose d'un terrain vague à peine fréquentable lors de temps pluvieux, situé à proximité du collège Jean Monnet : telle est la volonté des élus en ce début d'année 1998. Le nouveau projet pour l'équipe municipale prévoit la création d'un espace à la fois pour le stationnement des véhicules, mais aussi un lieu de repos dans la verdure, ombragé et agrémenté d'une fontaine.

En arrière pensée, la création sur cette aire centrale d'un possible marché ambulant.

En 2001, les travaux sont déjà bien avancés, mais le changement de municipalité, va entraîner une modification du projet. L'inauguration aura lieu quelques mois plus tard.

Pour la dénomination, il avait été pressenti « Espace Mitterrand » mort en janvier 1996, le conseil a tranché en faveur de la « Place du Chatelet ».

- En 1997, la Poste fait appel à des spécialistes en communication afin de marquer le centenaire du salon d'automobile 1898/1998. Pascale Pichot, d'origine Saint-Agnantaise, ayant fréquenté l'école primaire, répond à cet appel d'offres, après un parcours d'obstacles sévères devant une concurrence rude, elle gagne. Son timbre est réalisé à Périgueux dans une imprimerie spécialisée avant d'être diffusé. Son nom figure sur la partie inférieure gauche de ce magnifique timbre. Cette désormais célèbre Saint-Agnantaise, se consacrera à la réalisation d'autres timbres dont le 50^e anniversaire de l'Union Internationale pour la conservation de la nature et un troisième sur l'assistance publique des hôpitaux de Paris.



- Le 25 février 1998, première partie de reboisement en bordure de marais. Une centaine de frênes ont été plantés pour l'embellissement des marais et la protection de la nature. En 1999, une seconde opération aura lieu encore plus importante... Nous pouvons admirer ces arbres aujourd'hui adultes, sur la route menant à Marennes.



Les employés marennais en 1998 et 1999... (Photo Amédée Ouzier)

ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES

Saint-Agnant compte environ 50 kms de voies. Il y a les trottoirs à entretenir ainsi que des espaces verts. La charge de travail est extrêmement importante.

Les services techniques, ce sont des agents qui mettent tout leur professionnalisme au service de la commune et des administrés. Ils gèrent les espaces verts, la tonte, le fleurissement, les travaux dans les espaces publics, les bâtiments, l'aménagement des extérieurs, la préparation des manifestations et accomplissent bien d'autres tâches encore.

Retrouvez quelques unes de leurs réalisations de ces dernières semaines.

Cuisine de la salle des fêtes



Élagage des arbres



Sol de la salle des asso.



Vestiaires des services techniques



Entretien du mur de la gare



Dortoir de l'école



Panneaux d'affichage à l'école



Rampe de l'Agence Postale Communale

FLEURISSEMENT

Début juin, la commission fleurissement, le comité des sages et les agents des services techniques ont procédé au fleurissement estival de la commune.



OCTOBRE ROSE

Notre commune participe activement à OCTOBRE ROSE.

Cet événement vise à sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein.

Si vous souhaitez participer aux différentes actions, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 46 83 30 01 dès maintenant.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.

QUELQUES RAPPELS / INFOS

- Rappel collecte :

Les ordures ménagères : vendredi. Emballages : jeudi, semaine verte (impaire). Les bacs sont à sortir la veille, collecte à partir de 4h. Une fois la collecte effectuée, nous vous remercions de rentrer vos containers le plus rapidement possible.

- Rappel arrêté relatif au bruit :

Le Maire a pris un arrêté relatif à la lutte contre le bruit le 6 octobre 2021. Vous pouvez retrouver l'intégralité de cet arrêté en mairie ou sur le site dans la rubrique « ACTUALITÉS ».

- Opération « Tranquillité vacances » :

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération « Tranquillité vacances ». Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Vous pouvez vous inscrire en ligne via le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241 ou directement à la gendarmerie de Saint-Agnant.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La municipalité remercie toutes les personnes présentes à la cérémonie commémorative du 8 mai, ainsi que les enfants de l'école élémentaire pour leurs chants et les collégiens pour leurs lectures.



CHORALE

Le mardi 6 juin a eu lieu la chorale des enfants de CP et CE1. Ont participé à ce spectacle, les 23 élèves de CP de Mme BOURDON, les 20 élèves de CP/CE1 de Mme SILVESTRI et les 22 élèves de CE1 de M. DUPIN.

La représentation a nécessité de nombreuses répétitions, 1 fois par semaine durant plusieurs semaines. Un grand bravo aux enfants et aux enseignants pour cette chorale, qui a été très appréciée de tous les spectateurs!



LES RÉSIDENTS FONT LEUR CINÉMA !

Aux jardins du marais, résidence médicalisée, dans le cadre d'un projet cinéma intergénérationnel avec le lycée Merleau Ponty de Rochefort et suite à une première rencontre du 30 janvier 2023 au lycée, pour l'élaboration et la sélection de trois scénarios, le temps du tournage est venu.

Mardi 23 mai, les résidents ont donc reçu la classe de seconde, spécialité cinéma, leur professeur Madame Isabelle Lafont et Monsieur Sallah Laddi, réalisateur au service de l'association Coolisses. Les acteurs et actrices étaient principalement les résidents et l'équipe de tournage était composée de lycéens et professionnels. Quelques salariés et notre bénévole, Christian Gélineau ont complété ce brillant casting.

Un premier scénario « Continuons le combat féministe », aborde le thème de l'acceptation et de l'égalité avec beaucoup d'humour. Un deuxième scénario « Une erreur fantastique » raconte une romance poétique avec une pointe de magie. Et le dernier scénario retenu « Battle en cuisine » évoque un duel entre une résidente et le chef de cuisine pour protester contre les menus proposés. C'est une fiction, bien évidemment !!!

Un déjeuner, bien mérité, a été servi en terrasse à l'ensemble des participants, élaboré par l'équipe de cuisine de la résidence.

Le succès et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Les courts métrages feront l'objet d'une diffusion à la résidence après leur montage, à l'automne prochain. Le tapis rouge ressortira après le festival de Cannes.

ENTRAINEMENT DE VOLTIGE À L'AÉROPORT

Du 22 au 26 mai, les pilotes du groupe Advanced se sont retrouvés à l'aéroport de Rochefort Saint-Agnant pour un stage d'entraînement, afin de préparer les prochains championnats du monde de voltige Advanced. L'enjeu sera pour chacun des pilotes Français internationaux d'augmenter son niveau technique afin d'être sélectionné dans l'équipe qui disputera les prochains championnats du monde Advanced qui se dérouleront du 24 octobre au 4 novembre à LAS VEGAS (USA). A noter que l'équipe de France Advanced a obtenu la deuxième place des derniers championnats du Monde par équipe.

Les voltigeurs ont enchaîné les figures dans le ciel Charentais de 9h à 12h et de 14h à 17h, afin de préserver une plage silence à la pause déjeuner.

Le mercredi 24 mai, une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont eu la joie de venir voir les avions de plus près et de discuter avec les pilotes.



RALLYE CITOYEN À LA BASE AÉRIENNE DE SAINT-AGNANT

Deux équipes du collège (de 6 élèves) ont participé dans la joie et la bonne humeur au rallye citoyen, organisé par la base aérienne, le mercredi 24 mai, en présence du Directeur Académique M. Madhi TAMENE, du général de la base aérienne M. Hervé CHENE et de l'adjoint au maire de Saint-Agnant M. Philippe BOIVIN.

L'une d'entre elles, est arrivée 1^{ère} sur les 12 équipes engagées au niveau départemental.

Ce qu'il faut retenir de cette journée : une ambiance d'entraide entre les équipiers lors des différentes activités sportives proposées. Douze ateliers ont été proposés aux concurrents sur les thèmes de la citoyenneté et de la découverte des métiers de l'armée. Les deux groupes ont été encadrés par Pierre THOMAS, assistant d'éducation et une élève sous-officier de la BA 721. L'équipe arrivée première a remporté un vol en planeur, la deuxième équipe est gagnante d'une journée inoubliable.

Félicitations à tous pour leur engagement et leur enthousiasme.



COMPAGNIE PYRAMID

La commune a eu l'immense plaisir d'accueillir la Compagnie Pyramid avec son spectacle « Et si... ou le paradoxe du choix ».

Un public intergénérationnel (enfants, adultes et résidents de l'EHPAD) a pu admirer un magnifique spectacle de danse hip-hop, mimes et théâtre gestuel. L'ambiance était au rendez-vous grâce à vous tous et à la proximité de la compagnie avec son public.

Merci à la compagnie Pyramid et au Théâtre de la Coupe d'or pour ce moment.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique a eu lieu le vendredi 16 juin.

Les festivités ont débuté à 19h avec un apéritif offert par la municipalité.

Sous un soleil radieux, 120 personnes ont participé au repas, sur fond musical.

A 21h, le groupe « Manue et Gio », aussi sympathique que talentueux vous a fait chanter et danser !

Nous tenons à remercier les associations participantes, les agents communaux, Manue et Gio, ainsi que tout le public.



FESTIVAL À SAINT-AGNANT

La CARO propose, le vendredi 28 juillet, son festival itinérant « LES RENCONTRES NOMADES » sur la thématique du voyage et des « ailleurs ».

Afin de profiter du voyage en toute convivialité, des foodtrucks seront présents tout au long du festival et les soirées se poursuivront avec des DJ sets de Tsunami Wazahari. Accès libre et gratuit.



19h > LITTÉRATURE

RENCONTRE AVEC HELLA FÉKI

Hella Féki restitue les espoirs déçus de la révolution tunisienne, prélude aux « printemps arabes », revécue par un journaliste emprisonné, son amante et le père de celle-ci, témoin d'une autre époque... Pour son premier roman, la jeune enseignante



©Olivier Roller

ajoute une touche originale et pertinente, les murs de la prison ont la parole et ont beaucoup de choses à dire.

20h > CONCERT TISDASS

TisDass (« Piliers » en langue touarègue tamasheq) fait référence aux piliers abritant les tentes traditionnelles berbères. Ce nom est le signe d'un attachement fort à une culture que le groupe, installé à Niamey au Niger, entend défendre et faire connaître par la force de la musique. De la scène touarègue bouillonnante, TisDass marque sa différence avec des atmosphères qui font danser mais en respectant la tradition de la musique « assouf » (nostalgie), l'autre nom de cette musique. Fort d'un nouvel album intitulé « Houmaïssa », sorti en 2021, le groupe souhaite rendre hommage aux femmes, pilier de la famille dans la société touarègue. Sur cet album, comme en concert, des titres acoustiques (un des marqueurs de la musique sahéenne) côtoient des titres plus rock, support des revendications et aspirations des touaregs à vivre dans un monde pacifié.



©Noémie Monu

RÉUNION BIODÉCHETS

La CARO est venue à votre rencontre fin avril. Les intervenants ont présenté la modification des fréquences de collecte des poubelles grises et la pratique du compostage parmi d'autres sujets abordés. Les changements vont s'effectuer en 2024.

Si vous souhaitez bénéficier d'un composteur gratuit, vous pouvez vous rendre en mairie, muni d'une pièce d'identité et de votre dernière redevance d'ordures ménagères.



SCOT : RÉVISÉ ET APPROUVÉ !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale, engagée en 2017, a été approuvée par le conseil communautaire le 11 mai dernier. Le document dessine le visage de notre territoire à l'horizon 2040.

Retrouvez l'ensemble du SCoT sur :

www.agglo-rochefortocéan.fr/amenagement-du-territoire



CORE-FITNESS

Vous êtes prêts pour une journée hors du commun ?

CORE-FITNESS, fête ses 10 ans et vous invite à sa première journée spéciale « CORE-OASIS ». Cet événement inédit se déroulera à l'Espace Montagnan, 41 avenue Charles-de-Gaulle à Saint-Agnant, le 8 juillet 2023 à partir de 10 heures.

Au programme, un salon du bien-être innovant, des ateliers interactifs et des portes-ouvertes pour vous faire découvrir l'univers CORE-FITNESS 2023-2024. Venez rencontrer des experts passionnés, enrichir vos connaissances et vous plonger dans une ambiance relaxante dédiée au bien-être, au fitness et à la musculation.

Et pour rendre cette journée encore plus mémorable, nous accueillerons le groupe de pop rock TAPP pour un concert exceptionnel en soirée. De plus, vous pourrez savourer de délicieux burgers et vous aurez sur place des boissons disponibles.

Alors, marquez cette date dans vos agendas et préparez-vous à vivre une expérience unique alliant santé, détente, musique et restauration.

Nous avons hâte de célébrer et de partager cette journée mémorable avec vous à l'Espace Montagnan !



ADEL

En partenariat avec la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique) et la mairie de Saint-Agnant, le club de gymnastique volontaire des ADEL a organisé une marche citoyenne le lundi 15 mai 2023.

Comme chaque année la FFEPGV propose des actions dans le cadre de « Prenons en mains notre capital santé ».

Notre participation à ces actions nous permet de recevoir des subventions indispensables pour notre équilibre financier.

Le thème de cette année était de proposer une marche avec ramassage collectif de déchets, sur un parcours déterminé (sacs et gants jetables fournis par la mairie).

21 personnes, 2 parcours et un moment convivial sous le soleil. Merci aux participantes et participants et à la mairie de Saint-Agnant.



LES JARDINS FAMILIAUX DU PAS DES VACHES

Depuis le printemps, le SEJI et l'EHPAD « Les Jardins du Marais » de Saint-Agnant se réunissent le mercredi après-midi pour partager des activités de jardinage.

Le vendredi c'est au tour du Relais d'Assistantes Maternelles qui propose aux tout petits des ateliers de plantations d'herbes aromatiques.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Plan canicule : il n'est pas trop tard pour s'inscrire !

Les périodes estivales sont propices aux vagues de chaleur.

Le CCAS de Saint-Agnant tient un registre annuel destiné à localiser les personnes isolées qui pourraient avoir besoin d'aide en cas de déclenchement du plan canicule.

Pour pouvoir s'inscrire sur cette liste, il faut avoir plus de 65 ans ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail, ou être adulte handicapé ou titulaire d'une pension d'invalidité.

Pour vous inscrire, ou faire inscrire une personne, contactez le CCAS au 05 46 83 30 01.

Les événements à venir

13 JUILLET

Place de Verdun
Saint-Agnant en fête

14 JUILLET

Place de Verdun
Cérémonie fête nationale

22 JUILLET

Les Écuries de Firia
Dîner spectacle

28 JUILLET

Place de Verdun
Les rencontres nomades

05 AOÛT

Les Écuries de Firia
Dîner spectacle

04 SEPTEMBRE

Salle des fêtes
Don de sang

09 SEPTEMBRE

Gymnase et alentours
Forum des associations

10 SEPTEMBRE

Pas des Vaches
Marché de producteurs locaux

17 SEPTEMBRE

Journée du patrimoine

17 SEPTEMBRE

Brocante Les Kmels du désert

8 OCTOBRE

Place de Verdun
Bourse à l'enfance



DÉPART AU COLLÈGE

Madame BONNET, principale du collège Jean Monnet depuis le 1^{er} septembre 2020, quitte ses fonctions pour raisons professionnelles.

Sa devise à son arrivée a été empruntée à Jean Monnet : « Ce qui est important, ce n'est, ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé ».

Déterminée, Madame BONNET l'a été durant ces 3 années scolaires, considérant le collège comme une entité qui s'inscrit sur un territoire géographique, humain et économique. Tous les jours, elle a vécu des moments forts, notamment grâce aux élèves et aux familles attachés à la vie au collège, ce qui a rendu son expérience agréable et enrichissante.

Elle profite de ce MAG pour remercier les élèves pour lesquels la vie au collège est organisée du mieux possible (les cours et l'ensemble du temps hors cours), les familles pour la qualité des échanges et tous les personnels pour leur engagement dans la vie de l'établissement.

Elle remercie la mairie de Saint-Agnant avec qui la communication et le travail ont toujours été faciles et constructifs. Le collège est présent sur les temps forts de la commune notamment pour les commémorations (8 mai et 11 novembre) par la lecture de textes.

La municipalité tient à son tour à remercier Madame BONNET pour la qualité de nos collaborations et nos échanges. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses futurs projets.

RÉPONSE À LA PÉTITION DES HABITANTS SUR LA PROBLÉMATIQUE « SANTÉ »



Après les multiples mesures déjà engagées, comme la suppression du Numerus clausus, ce qui signifie 20% de médecins en plus à terme, le déploiement des 10 000 assistants médicaux, la revalorisation des professionnels de santé grâce au Ségur de la Santé, l'ajout d'une 4^{ème} année d'internat en médecine permettant un stage d'un an dans des zones très tendues et la création du métier d'infirmiers en pratique avancée qui disposeront de compétences élargies, entre leur exercice infirmier et médical, mon combat contre les déserts médicaux continue.

Le groupe Horizons, dont je fais partie, a entamé un travail avec le Gouvernement sur une proposition de loi portant Amélioration de l'Accès aux soins par l'engagement territorial, déposée et rapportée par Frédéric Valletoux, député Horizons de Seine-et-Marne.

Cette proposition de loi reprend notamment les engagements pris par le Président de la République lors de ses vœux aux soignants en janvier 2023. Elle vise à trouver des solutions concrètes aux enjeux actuels de notre système de soins, avec une meilleure organisation locale des soins et une meilleure coordination et lisibilité pour les acteurs, au service de la santé des Français. Elle a pour ambition d'améliorer l'accès aux soins des Français, en transformant l'organisation territoriale des soins par la coopération entre les acteurs.

En faisant du Conseil Territorial de Santé (CTS) l'organe de gouvernance principal, ce texte remet le territoire au cœur des politiques de santé locales. Les acteurs de santé, les libéraux, le public, le privé,

l'hôpital, l'état, l'assurance maladie, les patients, les élus, sont mis autour de la table pour organiser les soins, autour de nouvelles missions. Par le rattachement aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), il engage tous les professionnels dans les politiques de coopération vertueuse et solidaires.

Sur le volet hospitalier, ce texte assure notamment une participation de tous à la permanence des soins en établissements de santé, il entend aller plus loin sur le contrôle de l'intérim et des cliniques privées et facilite l'exercice des praticiens diplômés hors de l'Union européenne. Il veut resserrer les liens entre la ville et l'hôpital et mieux impliquer les élus dans vie hospitalière de leur territoire.

Complémentaire avec la loi pour l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance dans les professionnels, promulguée en mai dernier et qui avait pour objet principal de redonner du temps médical par la délégation de tâches, la présente proposition de loi veut continuer la réforme de notre système de santé par une approche territoriale.

Je suis convaincu que l'organisation des soins doit émaner des territoires et des acteurs de terrain et qu'à court terme, la coopération entre les professionnels est la première des solutions pour améliorer l'accès aux soins des français. Ce texte rentre, au moment de la rédaction de cet article, dans le tunnel parlementaire en Commission puis en séance publique à l'Assemblée nationale et enfin au Sénat. J'accompagnerai son cheminement, voterai les amendements qui l'amélioreront et serai vigilant pour que les objectifs fixés soient atteints.

Loi du 19 mai 2023 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047561956>).



Christophe PLASSARD

Député de la Charente-Maritime
Commission aux Affaires européennes
Rapporteur du budget de la Défense
Conseiller municipal de Rochefort

Mocktail aux fruits

Une recette proposée par Anthony BARDIN,
Chef cuisinier de nos écoles.

INGRÉDIENTS POUR 6 VERRES :

Pour le sirop de thym :

- 2 tasses d'eau
- 2 tasses de sucre
- 1 botte de thym frais

Pour le cocktail :

- 2 tasses de sirop de thym
- 3 tasses de jus de pamplemousse
- 1 litre d'eau gazeuse
- 50 cl de limonade

Garniture :

- Brin de thym frais
- Tranches de pamplemousse
- Tranches de citron vert
- Blueberry type myrtille



Instructions :

Pour le sirop au thym :

- Verser l'eau et le sucre dans une petite casserole.
- Porter à ébullition en remuant de temps en temps jusqu'à dissolution complète du sucre.
- Retirer du feu et ajouter les brins de thym.
- Couvrir la casserole et laisser infuser 45 minutes.

Pour le Mocktail :

- Mélanger le sirop de thym, le jus de pamplemousse, l'eau gazeuse et la limonade dans un pichet ou récipient approprié.
- Servir dans des verres avec glaçons, brin de thym, tranche de pamplemousse, tranche de citron vert et blueberry.

Bonne dégustation !

